

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00438

Numéro SIREN : 450 329 958

Nom ou dénomination : A.G.E.

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2018 sous le numéro de dépôt 11749

A.G.E.
Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros
Siège social : 60 Chemin de Ficologne - 73190 SAINT-BALDOPH
450 329 958 RCS CHAMBERY

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2017

Approuvés aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en
date du 29 juin 2018

Certifié conforme à l'original

LE PRESIDENT

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'Z' or 'J' shape with a long horizontal stroke extending to the right.

Désignation de l'entreprise A . G . E .

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 60 CHEMIN DE FICOLOGNE

73190 SAINT BALDOPH

Numéro SIRET *

4 5 0 3 2 9 9 5 8 0 0 0 2 6

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				<u>3 1 1 2 2 0 1 7</u>		<u>3 1 1 2 2 0 1 6</u>	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	15 000	012	15 000	15 000	
	Autres *	014	690	016	117	573	
	Immobilisations corporelles *	028	76 376	030	46 603	29 774	
	Immobilisations financières * (1)	040	850	042		850	
Total I (5)		044	92 916	048	46 720	46 197	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	38 140	052		38 140	
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés *	068	279 683	070	5 567	274 116	
	Autres * (3)	072	62 025	074		62 025	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	211 029	086		211 029	
	Charges constatées d'avance *	092		094		831	
	Total II	096	590 877	098	5 567	585 311	
Total général (I+II)		110	683 794	112	52 286	631 507	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		20 000		20 000	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		2 000		2 000	
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		274 242		271 741	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		37 312		42 501	
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		333 553		336 242	
	Total II	154					
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges						
	Emprunts et dettes assimilées	156		12 787		14 345	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		216 545		118 683	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		68 621		71 715	
	Produits constatés d'avance	174					
Total III		176		297 954		204 743	
Total général (I + II + III)		180		631 507		540 985	
RENOUVELLEMENT	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	8 124	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	25 025	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		A. G. E.		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						[3 1 1 2 2 0 1 7]		[3 1 1 2 2 0 1 6]					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210							
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214							
				services *	217		218	1 388 266	1 241 292				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222								
	Production immobilisée *				224								
	Subventions d'exploitation reçues				226								
	Autres produits				230	5 880	12 345						
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	1 394 146	1 253 637					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234							
	Variation de stock (marchandises) *					236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	708 625	520 071					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240	(31 146)	80 170					
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier 21 971 - immobilier)				242	422 727	372 221					
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 243)				244	7 816	4 524					
	Rémunérations du personnel *					250	170 133	171 853					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	59 089	61 774					
	Dotations aux amortissements *					254	5 688	2 831					
	Dotations aux provisions					256	4 417	1 150					
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	719	3					
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260									
Total des charges d'exploitation (II)					264	1 348 068	1 214 597						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	46 078	39 040						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280	134	4 760					
	Produits exceptionnels				(IV)	290		6 900					
	Charges financières				(V)	294	1 893	366					
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			(VI)	300	1 694	1 395				
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348									
Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306	5 314	6 438						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	37 312	42 501						
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	37 312	314						
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318							
	Provisions non déductibles *					322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	5 314						
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	4 784						
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999							
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997					
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (44, sixies)	986	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987	Zones de revitalisation de la défense (44, triécies)	127	Zones de revitalisation rurales (44, quindécies)	138				
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981	Jeune entreprise innovante (44, sixies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990					
Divers dont ZFA (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346							
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655											
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	35 429	354						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	35 429	354						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356								
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					370	35 429	372						

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 631 507.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 388 266.33 Euros et dégageant un bénéfice de 37 311.72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	15 000		690
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 855		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	65 862		1 934
Matériel de transport			5 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 555		
TOTAL	74 272		7 434
Prêts, autres immobilisations financières	850		
TOTAL	850		
TOTAL GENERAL	90 122		8 124

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			15 690	15 690
Installations générales agencements aménagements constr.		1 619	236	236
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			67 796	67 796
Matériel de transport			5 500	5 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 711	2 844	2 844
TOTAL		5 330	76 376	76 376
Prêts, autres immobilisations financières			850	850
TOTAL			850	850
TOTAL GENERAL		5 330	92 916	92 916

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		117		117
Installations générales agencements aménagements constr.	1 619		1 619	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	38 584	4 912		43 496
Matériel de transport		377		377
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 159	282	3 711	2 730
TOTAL	46 361	5 571	5 330	46 603
TOTAL GENERAL	46 361	5 688	5 330	46 720

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	117				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 912				
Matériel de transport	377				
Matériel de bureau informatique mobilier	282				
TOTAL	5 571				
TOTAL GENERAL	5 688				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	850	850	
Clients douteux ou litigieux	5 797	5 797	
Autres créances clients	273 886	273 886	
Impôts sur les bénéfices	13 223	13 223	
Taxe sur la valeur ajoutée	23 285	23 285	
Groupe et associés	25 134	25 134	
Débiteurs divers	383	383	
TOTAL	342 558	342 558	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 376	6 376		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	6 411	6 411		
Fournisseurs et comptes rattachés	216 545	216 545		
Personnel et comptes rattachés	11 448	11 448		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 669	40 669		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 533	4 533		
Autres impôts taxes et assimilés	3 271	3 271		
Autres dettes	8 700	8 700		
TOTAL	297 954	297 954		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	11 720			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	13 829			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	2 000			2 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 328
Dettes fiscales et sociales	19 241
Total	39 574

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 782
Total	12 782

A.G.E.
Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros
Siège social : 60 Chemin de Ficologne - 73190 SAINT-BALDOPH
450 329 958 RCS CHAMBERY

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 JUIN 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2017

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 37 311,72 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	37 311,72 euros
Un prélèvement sur les réserves - sur le compte « autres réserves »	2 688,28 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	40 000,00 euros
A titre de dividendes Soit 20,00 euros par action	40 000,00 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 2 juillet 2018.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 40 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2014 :

150 000,00 euros, soit 75,00 euros par titre.
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

40 000,00 euros, soit 20,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 40 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

40 000,00 euros, soit 20,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 40 000,00 euros

***Certifié conforme
La Présidente***

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.A small, simple handwritten mark in blue ink, resembling a stylized '7' or a small loop.

Jean-Claude PERRAUD
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Jean-Marc BAREILLE
Commissaire aux Comptes

A.G.E.

‘ALPES GEOS ETANCHEITE’

SAS au capital de **20 000 Euros**

60 Chemin de Ficologne
73190 SAINT BADOLPH

RCS CHAMBERY **450 329 958**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017



A.G.E.

1

A l'assemblée générale de la société A.G.E.

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.G.E. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Limonest, le 19 juin 2018

Le Commissaire aux comptes

ACORA AUDIT



50 Allée des Cyprès
69 760 LIMONEST

Jean-Claude PERRAUD

Jean-Marc BAREILLE

Pièces jointes :

- Annexe « description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes » ;
- Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Désignation de l'entreprise : A . G . E .

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

Adresse de l'entreprise 60 CHEMIN DE FICOLOGNE

73190 SAINT BALDOPH

Durée de l'exercice précédent* 1 2

N° SIRET* 4 5 0 3 2 9 9 5 8 0 0 0 2 6

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 7		N-1 3 1 1 2 2 0 1 6			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	690	AG	117	573			
	Fonds commercial (1)	AH	15 000	AI		15 000	15 000		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP	236	AQ		236	236		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	67 796	AS	43 496	24 300	27 278		
	Autres immobilisations corporelles	AT	8 344	AU	3 107	5 237	396		
Immobilisations en cours	AV		AW						
Avances et acomptes	AX		AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU		CV					
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	850	BI		850	850		
	TOTAL (II)	BJ	92 916	BK	46 720	46 197	43 761		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	38 140	BM		38 140	6 994		
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	279 683	BY	5 567	274 116	175 858		
	Autres créances (3)	BZ	62 025	CA		62 025	39 160		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
DIVERS	Disponibilités	CF	211 029	CG		211 029	274 381		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			831		
	TOTAL (III)	CJ	590 877	CK	5 567	585 311	497 224		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
Comptes de régularisation	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	683 794	IA	52 286	631 507	540 985		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	850	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des précisions concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

Dossier N° 203810 en Euros

AVIZEO MERLIN ROOS CONSEIL

Désignation de l'entreprise : A . G . E .

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :20...000.....)	DA	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	274 242	271 741
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	37 312	42 501
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	333 553	336 242
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 787	14 345
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	216 545	118 683
	Dettes fiscales et sociales	DY	59 921	71 715
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	8 700	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	297 954	204 743
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	631 507	540 985
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	297 954	204 743
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A . G . E .						Néant ☐ *			
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	}	biens*	FD		FE		FF	
				services*	FG	1 388 266	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 388 266		FK		FL	1 388 266	1 241 292
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	5 747	9 257	
	Autres produits (1) (11)					FQ	133	3 088	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 394 146	1 253 637
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	708 625	520 071
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(31 146)	80 170
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	422 727	372 221
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	7 816	4 524
	Salaires et traitements*						FY	170 133	171 853
	Charges sociales (10)						FZ	59 089	61 774
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	}	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	5 688	2 831
				- dotations aux provisions			GB		
				Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	4 417	1 150
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	719	3
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 348 068	1 214 597
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	46 078	39 040	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	134	4 760
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	134	4 760
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 893	366
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	1 893	366
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 759)	4 394	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	44 319	43 434	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A . G . E .

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		6 900	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		6 900	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 694	495	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		900	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 694	1 395	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 694)	5 505	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	5 314	6 438	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 394 281	1 265 297	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 356 969	1 222 796	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	37 312	42 501	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	21 971	17 949	
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 747	9 257	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		233	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) Pénalités commerciales	Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
		1 694			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 631 507.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 388 266.33 Euros et dégageant un bénéfice de 37 311.72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 11 981 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	15 000		690
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 855		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	65 862		1 934
Matériel de transport			5 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 555		
TOTAL	74 272		7 434
Prêts, autres immobilisations financières	850		
TOTAL	850		
TOTAL GENERAL	90 122		8 124

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			15 690	15 690
Installations générales agencements aménagements constr.		1 619	236	236
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			67 796	67 796
Matériel de transport			5 500	5 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 711	2 844	2 844
TOTAL		5 330	76 376	76 376
Prêts, autres immobilisations financières			850	850
TOTAL			850	850
TOTAL GENERAL		5 330	92 916	92 916

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		117		117
Installations générales agencements aménagements constr.	1 619		1 619	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	38 584	4 912		43 496
Matériel de transport		377		377
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 159	282	3 711	2 730
TOTAL	46 361	5 571	5 330	46 603
TOTAL GENERAL	46 361	5 688	5 330	46 720

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 1 7				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 9 1 2				
Matériel de transport	3 7 7				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 8 2				
TOTAL	5 5 7 1				
TOTAL GENERAL	5 6 8 8				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	8 5 0	8 5 0	
Clients douteux ou litigieux	5 7 9 7	5 7 9 7	
Autres créances clients	2 7 3 8 8 6	2 7 3 8 8 6	
Impôts sur les bénéfices	1 3 2 2 3	1 3 2 2 3	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 3 2 8 5	2 3 2 8 5	
Groupe et associés	2 5 1 3 4	2 5 1 3 4	
Débiteurs divers	3 8 3	3 8 3	
TOTAL	3 4 2 5 5 8	3 4 2 5 5 8	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 3 7 6	6 3 7 6		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	6 4 1 1	6 4 1 1		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 1 6 5 4 5	2 1 6 5 4 5		
Personnel et comptes rattachés	1 1 4 4 8	1 1 4 4 8		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 0 6 6 9	4 0 6 6 9		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 5 3 3	4 5 3 3		
Autres impôts taxes et assimilés	3 2 7 1	3 2 7 1		
Autres dettes	8 7 0 0	8 7 0 0		
TOTAL	2 9 7 9 5 4	2 9 7 9 5 4		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 1 7 2 0			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 3 8 2 9			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	2 000			2 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS ALPES GEOS-ETANCHEITE	15 000			15 000	
Total	15 000			15 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 328
Dettes fiscales et sociales	19 241
Total	39 574

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 782
Total	12 782

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				104 944	104 944
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				24 083	24 083
- exercice				25 849	25 849
Total				49 932	49 932
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				25 849	25 849
- entre 1 et 5 ans				32 817	32 817
Total				58 666	58 666
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				1 049	1 049
Total				1 049	1 049